

Parents et confesseurs sont les juges tout indiqués en cette matière, plus que tous les autres *ils sont à même de constater si l'enfant accomplit les conditions voulues.* Ils connaissent bien le petit, le voient sans cesse, peuvent facilement l'examiner: raison de commodité.

Parents et confesseurs sont les juges naturels, parce que, plus que tous les autres, *ils ont à constater le fait.* C'est leur devoir, devoir de parents chrétiens, devoir de prêtre, de confesseur, de faire pratiquer à l'enfant les commandements de Dieu et de l'Eglise: raison tirée du quatrième commandement de Dieu, du Droit canonique, de la Théologie morale.

Que parents et confesseur déterminent donc quand l'enfant communiera; mais qu'ils ne se méprennent pas sur la nature de l'office qu'ils ont à remplir. Ils ne sont pas gracieux bienfaiteurs; ils n'accordent pas la Communion comme une faveur qui dépendrait de leur volonté; ils ne donnent pas un consentement au sens formel du mot — consentement qu'ils seraient peut-être obligés de donner, mais enfin véritable consentement; ils ne disent pas à l'enfant: Tu veux communier? eh bien! soit, nous le voulons aussi, nous le permettons, nous l'accordons, nous y consentons

Rien, dans le catéchisme du Concile, n'autorise une attitude de ce genre chez les parents ou le confesseur. Ceux-ci ni ne permettent ni ne défendent la Communion à l'enfant; c'est Dieu et l'Eglise qui la permettent et l'ordonnent. Le rôle des parents et du confesseur est d'examiner si l'enfant remplit les conditions fixées par Dieu ou par l'Eglise pour la réception de l'Eucharistie: *ils sont examinateurs.*

Quand un candidat se présente à une école, il est interrogé par un maître qui cherche à se rendre compte si le postulant possède les connaissances inscrites au programme. A lui de prononcer sur la science de l'individu; il déclare que celui-ci peut être reçu, par qui de droit, dans l'établissement. L'admission proprement dite dépend du Directeur; celui-ci *consent*, et lui seul consent, à recevoir le candidat.